

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Reconversion de l'Hôtel Dieu de Lyon

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'île

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Bernard VITIELLO

RCS / SIRET

15341628136711 Lyon

Forme juridique

Société par actions simplifiées

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36 - opération entrant dans le champ d'application du permis de construire mais dispensée car soumise à demande d'autorisation de travaux sur monument historique ; la SHON nouvellement créée sera supérieure 10.000 m2 et inférieure à 40.000 m2.	
38 - l'opération intègre un musée et un centre de convention. Le musée, existant, sera reconfiguré et agrandi. Le centre de convention, à créer, comportera une salle de 500 places et des salles de réunion. Le cumul des capacités des deux établissements, au sens ERP, portera l'effectif global à plus de 1.000 personnes mais moins de 5.000.	
40 - un parking enterré d'environ 250 places sera créé ; une partie de ces places sera ouverte au public.	

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Reconversion du site de l'Hôtel Dieu de Lyon, exploité en tant qu'hôpital par les Hospices Civils de Lyon jusqu'en 2010. Le site demeure propriété des HCL, la SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'île bénéficiant d'un bail à construction. Le site est intégralement classé Monument Historique.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'opération de reconversion répond au cahier des charges du concours lancé par les HCL. Elle consiste en la réalisation d'un hôtel 5\* de niveau international avec ses services, de commerces en pied d'immeubles, de bureaux, d'un musée, d'un centre de convention, d'un parking enterré. L'opération inclut également la réhabilitation des cours intérieures en vue de leur ouverture au public.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération de reconversion est programmée sur 43 mois prévisionnels. Les travaux seront organisés plusieurs phases couvrant les infrastructures neuves, les rampes d'accès au parking enterré, les superstructures neuves, les bâtiments à rénover, les bâtiments à rénover et surélever. Des grues à tour seront déployées. Une clôture pleine délimitera de manière permanente l'accès au site.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au terme de la reconversion le Grand Hotel Dieu de Lyon abritera un hôtel 5\* de 148 chambres sur 17.000 m2, 14.000 m2 de commerces, 16.000 m2 de bureaux, un musée de 3.500 m2, un centre de convention doté d'une salle polyvalente de 500 places, environ 250 places de parking enterré.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- Autorisation de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial : autorisation obtenue le 24/12/2011 ;
- Demande d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux pour alimentation d'une pompe à chaleur en eau de nappe ;
- Demande de permis d'exploiter un gisement géothermique, au titre du Code minier, pour l'alimentation d'une pompe à chaleur ;
- Demande d'Autorisation de Travaux sur Monument Historique classé ;
- Demandes d'autorisation d'ouverture d'Etablissements Recevant du Public.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'Autorisation de Travaux sur Monument Historique classé (selon article L621-9 du Code du patrimoine)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
emprise au sol du site :	2,2 Ha
emprise constructions neuves :	12.700 m2 SHON
emprise réhabilitation bâtiments existants :	51.500 m2 SHON

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse

61 quai Jules Courmont, 69002 Lyon

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04° 50' 12" 0 Lat. 45° 45' 29" 0

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

#### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est intégralement en zone urbaine UA du PLU du Grand Lyon.  
Le bâtiment est actuellement vacant.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU du Grand Lyon, mise à jour n°10 par arrêté du Président en date du 2 avril 2012 ; Règlement, modification n°8 année 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'arrêté préfectoral n°2009-3525 porte classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes sur le territoire de la commune de Lyon. Le quai Jules Courmont au droit de l'Hotel Dieu (tronçon n°2031) est listé dans l'arrêté
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondations Rhone Centre, secteur Lyon-Villeurbanne, février 2009
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une campagne de sondages, prélèvements et analyses d'échantillons de sol a été diligentée par la SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'île sur toutes les zones susceptibles d'être excavées. Seule une zone très limitée contient des terres non inertes au sens de l'arrêté du 28 octobre 2010 (présence d'HCT sur horizon de surface - fuite d'huile moteur sur véhicule-).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (site n° FR8201785, pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel Jonage) est à près de 6 kilomètres au nord-est de l'Hôtel Dieu.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de l'Hôtel Dieu est inclus dans le périmètre UNESCO au titre du patrimoine mondial (inscription le 5 décembre 1998). Le site est également intégralement classé Monument Historique par arrêté du Ministère de la Culture daté du 21 novembre 2011.

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau d'une pompe à chaleur par le biais de 4 forages dans la nappe d'accompagnement du Rhône et rejet au Rhône. débit ponctuel maximal=450m <sup>3</sup> /h ; débit mensuel moyen maximal = 105 m <sup>3</sup> /h ; débit moyen annuel = 60 m <sup>3</sup> /h Impacts négligeables eu égard à la productivité de la source et de l'exutoire
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking sera enterré jusqu'à environ -20 m. Sa réalisation va nécessiter un rabattement temporaire de la nappe. Les eaux pompées seront évacuées dans des puits d'injection sans modification de leurs caractéristiques physico-chimiques.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du parking enterré de 250 places va nécessiter l'excavation et l'évacuation de près de 40.000 m <sup>3</sup> de terres. Le transport de ces terres va générer un trafic temporaire de l'ordre de 36 camions/jours sur 22 semaines environ.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en zone urbaine dense et n'abrite pas d'espèces protégées identifiées.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération est soumise à autorisation de travaux sur monument historique. Un architecte des Monuments Historiques, Monsieur Reppelin, est partie prenante de l'équipe de conception missionnée par la SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'île, pour l'élaboration du projet détaillé.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une très petite partie du site est située en zone B2 du PPRN Inondation du secteur Lyon-Villeurbanne. Cette zone correspond aux crues exceptionnelles comme la crue du Rhône de 1856. cf. Annexe volontaire n° 1
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic routier sur le quai Jules Courmont constitue une source de nuisances sonores importantes et prises en compte dans la conception des réhabilitations. Le quai Jules Courmont est classé comme infrastructure de transport bruyante (arrêté préfectoral du 2 juillet 2009)
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de réalisation du parking enterré est susceptible de générer des vibrations temporaires (ancrage des parois moulées dans le socle granitique). Un dialogue avec les principaux riverains susceptibles d'être gênés a été ouvert par la SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'Île.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux prélevées en nappe pour la pompe à chaleur seront rejetées au Rhône sans avoir subi d'altération de paramètres autres que leur température.
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est conçu par la SAS Hôtel Dieu Lyon Presqu'Île pour <b>valoriser</b> le patrimoine exceptionnel du site et le rendre accessible au public (ouverture des cours durant la journée notamment).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet connu (tel que défini au 4° du II de l'article R122-5 du Code de l'Environnement) n'a été identifié à ce stade.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe volontaire n°1 : carte du site vs PPRN Inondation, une petite partie du site est en zone B2 (ALTROS Ingénierie)


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lyon

le, 12 juin 2012

Signature

Bernard VITIELLO



**SAS HOTEL-DIEU LYON PRESQU'ILE**

SAS au capital de 10 000 € - RCS 534 628 367 Lyon  
c/o Eiffage Immobilier Centre-Est  
3, rue Hrant Dink  
69285 LYON cedex 02  
Tél. 04 78 71 12 11 - Fax 04 72 60 98 40  
hoteldieu.immobilier@eiffage.com